

Motion des personnels en grève le 31 janvier 2023 **Lycée Français international d'Alicante**

Pour la deuxième fois en ce mois de janvier 2023, dans le cadre d'un appel intersyndical à la grève, en France comme dans l'ensemble du réseau AEFÉ, nous, personnels grévistes du Lycée Français d'Alicante, manifestons notre ferme opposition au projet de réforme des retraites voulu par le gouvernement.

Sur le plan général, le report de l'âge légal de départ avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, élevée désormais à 43 ans, va frapper de plein fouet tous les travailleurs et travailleuses qui ont commencé à travailler tôt et ceux dont le métier n'est pas ou mal reconnu comme pénible. Les projections montrent aussi qu'elle aggravera la précarité des plus fragiles (30% d'entre eux sont morts à 64 ans) et qu'elle augmentera les inégalités hommes-femmes. Il s'agit donc d'une réforme profondément injuste. Enfin, on demande tout simplement aux salariés de travailler au-delà de l'espérance de vie en bonne santé - qui n'augmente pas.

Quant aux personnels d'éducation, victimes depuis longtemps d'une absence de toute revalorisation et dont les salaires stagnent à des niveaux insuffisants, ils devront travailler plus longtemps pour des pensions réduites comme peau de chagrin. Qui à niveau bac +5 pourrait avoir achevé dès 64 ans une carrière complète ? Et souhaitons-nous, à tous les étages du système éducatif, des enseignants de 67 ans - c'est-à-dire de 50 à 60 ans plus âgés que leurs élèves ? D'autant plus que de nombreux collègues de l'enseignement français à l'étranger ont connu des carrières fracturées par des années de disponibilité ou par les mois sous statut de "faux résident" ; le recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite ne peut qu'empirer une situation déjà dégradée par l'allongement de durée des cotisations.

Rien ne justifie cette réforme, si ce n'est de faire supporter par les salariés le financement du système de retraites. Pourtant, ce système par répartition n'était nullement menacé, selon l'organisme même chargé d'évaluer sa pérennité : *"il n'y a pas de dynamique non contrôlée des dépenses des retraites"* (COR) ; le déficit, purement conjoncturel, tient en fait au désengagement de l'État et le système devrait d'ailleurs retrouver l'équilibre, dans tous les scénarios envisagés, entre 2035 et 2070. Il n'y a pas de nécessité naturelle en cette matière, mais un choix politique (qui est aussi un choix de société) parmi de nombreuses autres options : la fin des allègements de cotisations sociales sans effet sur l'emploi, ou la fin des cadeaux fiscaux aux plus riches par exemple. Dans les documents transmis par le gouvernement à la Commission européenne, tout s'éclaire : l'augmentation de l'âge de départ à la retraite représente 18 milliards qui compenseraient tout juste les cadeaux faits aux entreprises - notamment la baisse des impôts de production.

La réalité est que le gouvernement, obsédé par le recul de l'âge légal de la retraite, en fait un point d'honneur et un symbole de sa politique ; ce n'est pourtant pas ce programme, comme il le reconnaissait lui-même au lendemain de son élection, qui avait valu au candidat Macron les suffrages reçus au second tour de la présidentielle. Avec l'immense majorité des Français, déterminés à poursuivre notre action, nous refusons donc tout report de l'âge de départ à la retraite et demandons le rétablissement de la retraite à 60 ans.